

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
-----  
DÉPARTEMENT DE LA CREUSE  
-----

**DÉLIBÉRATION DU  
CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2022

**DELIBERATION N°CD2022-  
12/3/21  
DOSSIER N°5486**

**PLAN ANNUEL D' ACTIONS DE PRÉVENTION 2023 DE LA  
CFPPA**

Étaient présents :

Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Mary-Line GEOFFRE, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Patrice FILLoux, Marie-France GALBRUN, Franck FOULON, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Thierry GAILLARD, Jérémie SAUTY, Hélène PILAT, Marinette JOUANNETAUD, Catherine GRAVERON, Marie-Thérèse VIALLE, Isabelle PENICAUD, Armelle MARTIN, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN  
Eric BODEAU à Mary-Line GEOFFRE  
Laurence CHEVREUX à Valéry MARTIN  
Hélène FAIVRE à Laurent DAULNY  
Bertrand LABAR à Delphine CHARTRAIN  
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion Sociale/Direction Personnes en Perte d'Autonomie*

RAPPORTEUR : Mme Marie-Thérèse VIALLE

**OBJET : Plan annuel d'actions de Prévention 2023 de la CFPPA**



**LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

*VU la loi du 10 août 1871 relative aux Conseils Généraux,  
VU la loi du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,  
VU la délibération n° CD2021-07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil Départemental de la Creuse,  
VU le rapport CD2022-12/3/21 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,  
VU l'avis de la Commission CD - Solidarités, Familles, Vie collégienne et étudiante, Sports,*

## DÉCIDE,

- D'autoriser le versement des aides collectives et individuelles déléguées par la CNSA, aux porteurs de projet retenus, aux bénéficiaires, ainsi qu'à la Résidence Autonomie de Chénérailles, au titre de l'année 2023, conformément au détail figurant dans le plan annuel d'actions ci-annexé ;
- De dire que ces dépenses seront imputées aux chapitres 935.31, article 65888 et 935.32, article 65888 ;
- D'autoriser la Présidente du Conseil Départemental à signer tous documents nécessaires, et notamment les conventions financières, à la mise en œuvre de cette décision.

M. Thierry BOURGUIGNON, en tant que Directeur d'une structure, ayant participé à l'appel à projet, ne prend pas part au vote.

**Adopté : 29 pour - 0 contre - 1 abstention(s)**

La Présidente du Conseil  
Départemental de la Creuse  
**Valérie SIMONET**